

Le Gouvernement est d'avis que des armements suffisants sont nécessaires; mais des armements sans les effectifs voulus sont inutiles. Le ministre pourrait beaucoup aider à soulager le chômage chez les jeunes gens dont plusieurs se rendent au printemps sur les quais pour voir s'ils pourraient trouver du travail sur les bateaux. Il conviendrait de recenser ces jeunes gens et d'instituer un service de recrutement volontaire à leur intention. Comme les honorables députés le savent, les conditions ne sont pas maintenant ce qu'elles devraient être dans la marine marchande, tant au point de vue sanitaire qu'à d'autres, de sorte que les jeunes gens ne cherchent pas à s'engager dans ce service. Notre marine doit aujourd'hui compter sur le pétrole étranger et non pas sur le charbon, pour sa force motrice. Si nous tenons à rester dans l'Empire britannique, le temps est venu de faire quelque chose relativement à notre force navale, non seulement en ce qui a trait à notre marine marchande, mais aux autres services maritimes, et apporter un concours actif à la marine de guerre et marchande de l'Empire. Où sont les protagonistes de la marine?

Le ministère de la Marine existe depuis la fondation de la Confédération, surtout pour le bénéfice des Provinces maritimes. Il n'a pas fait grand-chose pour la région des Grands Lacs ni pour la formation de la jeunesse canadienne, pour les marins ou pour ce corps excellent des forces britanniques. Je ne connais pas de pays qui puisse produire mieux que le Canada de bons marins, non seulement pour les navires marchands, mais pour d'autres bâtiments, ainsi que des aspirants officiers, et cependant les jeunes gens de notre pays n'ont aucune chance de se former à ce métier. Il est vrai que nous avons une couple d'écoles qui reçoivent une allocation de \$600, mais je crois que le temps est venu pour le Gouvernement d'étudier un programme national approprié et convenable. Nous sommes un peuple de marins; du moins, c'est ce que nous devrions être. Notre littoral est très développé et nous possédons une magnifique chaîne de lacs, ainsi que nos canaux, qui nous coûtent 250 millions. Voyez ce que le ministère de la Guerre a fait de l'autre côté de la frontière, à Détroit, et tout le long des Grands Lacs, pendant que nous dormons de ce côté-ci. Un tel programme procurerait de l'emploi à des milliers de jeunes gens et leur ouvrirait une carrière, mais nous nous contentons de voter tous les ans la même somme. Des centaines de jeunes gens sortant de nos écoles élémentaires supérieures ne peuvent trouver d'emploi. Ils appartiennent à ces clubs nautiques établis de Vancouver à Halifax. S'ils avaient quelqu'un pour les diriger et si le

[M. Church.]

Gouvernement avait un programme progressif, ce serait un grand avantage non seulement au point de vue de l'emploi, mais aussi de la défense du Canada et de l'Empire britannique. Voyez ce que font la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Le Gouvernement possédait quelques navires marchands qu'il a vendus presque pour rien; dix navires pour \$500,000, et maintenant le besoin de navires est pressant pour transporter des vivres à la métropole en cas de nécessité. Nous n'avons qu'une couple d'écoles de ce genre que fréquentent bien peu de gens. J'ignore combien de jours durent les cours; je crois savoir qu'ils ne se donnent qu'une partie de l'année. Si nous tenons à ce que nos côtes et nos grands lacs aient quelque protection, le Gouvernement devrait, je pense, mettre à l'étude un programme de plus grande envergure. Nous devrions imiter les autres dominions et concourir à la liberté des mers en fournissant des marins et des officiers.

L'hon. M. HOWE: Le Gouvernement vient directement en aide à ces écoles; de plus, il accorde une allocation à l'université Queens qui donne un cours gratuit à ceux qui désirent obtenir un certificat de maître marinier. En outre, la province d'Ontario maintient à Toronto, par son service d'enseignement technique, une école analogue à celles que nous maintenons sur le littoral de l'Atlantique et du Pacifique. Nous collaborons maintenant avec la Colombie-Britannique à l'établissement d'une école gratuite à Vancouver et nous serons heureux de collaborer avec les autorités des départements d'éducation de n'importe quelle province qui désire établir une école de ce genre.

Le très hon. M. BENNETT: Quelle est l'allocation à l'université Queens?

L'hon. M. HOWE: Elle est de \$500 par année.

M. TAYLOR (Nanaïmo): Le ministre a-t-il des observations à faire sur l'anomalie que contient la loi de la marine marchande quand elle permet d'accorder des certificats de service aux capitaines et aux seconds possédant des qualités inférieures à celles des capitaines et seconds qualifiés qui font leur apprentissage sur mer? J'ajouterai qu'en Colombie-Britannique on déplore amèrement que tant de personnes du littoral reçoivent des certificats de service quand des capitaines et des seconds qualifiés et qui ont servi en haute mer se cherchent vainement un emploi.

L'hon. M. HOWE: Le certificat de service est soumis à la nouvelle loi de la marine marchande, en vigueur depuis dix-huit mois ou deux ans. La nouvelle loi exige des certi-